



LIEUTENANT-GÉNÉRAL COMTE
GÉRARD-MATHIEU LEMAN
 Grand Cordon de l'Ordre de Léopold
 Grand Cordon de la Légion d'Honneur
 Président d'Honneur de la Ligue Nationale du Souvenir
 né à Liège, le 8 Janvier 1851,
 et y décédé, le 17 Octobre 1920.

Liège, 16 Août 1914.

Sire,

Après des combats honorables livrés les 4, 5 et 6 août par la 3^e division d'armée, renforcée, à partir du 5, par la 15^e brigade, j'ai estimé que les forts de Liège ne pouvaient plus jouer que le rôle de forts-arrêts. J'ai néanmoins conservé le gouvernement militaire de la place afin d'en coordonner la défense autant qu'il m'était possible et afin d'exercer une action morale sur les garnisons des forts.

Le bien-fondé de ces résolutions a reçu par la suite des preuves sérieuses.

Votre Majesté n'ignore, du reste, pas que je m'étais installé au fort de Loncin, à partir du 6 août, vers midi.

Sire,

Vous apprendrez avec douleur que ce fort a sauté hier, à 5 h. 20 environ, ensevelissant sous ses ruines, la majeure partie de la garnison, peut-être les 0,8.

Si je n'ai pas perdu la vie dans cette catastrophe, c'est parce que mon escorte m'a tiré d'un endroit où j'allais être asphyxié par les gaz de la poudre. J'ai été porté dans le fossé où je suis tombé.

Je suis certain d'avoir soutenu l'honneur de nos armes. Je n'ai rendu ni la forteresse, ni les forts.

Daignez me pardonner, Sire, la négligence de cette lettre; je suis physiquement très abîmé par l'explosion de Loncin.

En Allemagne, où je vais être dirigé, mes pensées seront ce qu'elles ont toujours été: la Belgique et son Roi. J'aurais volontiers donné ma vie pour les mieux servir, mais la mort n'a pas voulu de moi.

Le lieutenant-général,
LEMAN.

LEMAN, Comte Gérard-Mathieu.

Né à Liège, le 8 janvier 1851, y décédé, le 17 octobre 1920.

Lieutenant-Général de l'Infanterie.

Commandant de la 3^{ème} Division d'Armée, 1914.

Commandant de l'École Royale Militaire, 1905-1914.

Directeur des Études à l'École Royale Militaire, 1899-1905.

Grand Croix de l'Ordre de Léopold avec Palme, Grand Officier de l'Ordre de la Couronne, Croix de Guerre 1914-1918, Médaille de Liège, Médaille Commémorative de la Campagne 1914-1918, Médaille de la Victoire, Médaille Commémorative 1870-1871, Croix Militaire de 1^{re} Classe, Médaille Commémorative du Règne de Léopold II.

Grand Croix de l'Ordre des SS. Michel et George de Grande-Bretagne et de l'Ordre de la Légion d'Honneur de France, Grand Officier de l'Ordre du Mérite Militaire d'Espagne, Commandeur de l'Ordre du Sauveur de Grèce, de l'Ordre du Double Dragon de Chine et de l'Ordre de l'Étoile de Roumanie, Croix de Guerre 1914-1918 France, Croix de Guerre 1914-1918 Italie.



www.ars-moriendi.be

LEMAN, Gérard-Mathieu-Joseph-Georges, Comte, lieutenant général, mathématicien, né à Liège le 8 janvier 1851, décédé en cette ville le 17 octobre 1920.

Fils de Georges-Auguste Leman, officier d'artillerie, et de Marie Kips, Leman, après de brillantes études à l'athénée de Bruxelles, entre premier à l'Ecole Militaire en 1867 et en sort, toujours premier, comme lieutenant du génie en 1872.

Distingué par Brialmont, il est désigné pour la direction du génie, puis, en mai 1880, entre à l'Ecole Militaire comme répétiteur des cours de construction, d'art militaire et de fortification. Dès lors et jusqu'en 1914, toute sa carrière a lieu à l'Ecole Militaire. Le 29 juin 1893, il est nommé examinateur permanent pour les sciences mathématiques, le 26 décembre 1899, directeur des études et le 26 décembre 1905, commandant de l'école.

Sous son impulsion, l'étude des sciences mathématiques est fortement poussée. Son œuvre scientifique de cette époque est importante. Il publie en 1887 ses *Leçons de statique graphique*, en 1895 son *Cours de résistance des matériaux*, réédité en 1910 et 1926, en 1900 un ouvrage intitulé *Note sur la stabilité des routes circulaires*, et en 1901 ses idées *Sur l'enseignement de l'analyse infinitésimale*. Cette dernière question avait en effet fait l'objet, de 1894 à 1899, d'une controverse passionnée entre le général Tilly et le major Leman, à cette époque respectivement commandant de l'école et examinateur permanent. Cette lutte se termina par la victoire de Leman : le général Tilly fut éloigné du commandement de l'école.

Le 26 juin 1912, Leman est nommé lieutenant général et le 20 février 1913, à titre personnel, membre du Conseil Supérieur de la Défense Nationale.

La carrière du général Leman semblait terminée lorsque, le 31 janvier 1913, il est nommé commandant de la 3^e division d'armée et de la position fortifiée de Liège. Mis au courant par le gouvernement de la situation internationale et des menaces qui pèsent sur la Belgique, Leman se met à l'œuvre avec ardeur afin de mettre la position de Liège, dont il connaît les faiblesses, en état de résister à l'agression. La guerre le surprendra en plein travail de réorganisation du plan de défense. Dès le 27 juillet 1914, Leman ordonne les premières mesures de précaution. Le 31 juillet, il lance ses ordres pour la mise en état de défense des intervalles entre les forts. Ces travaux sont poursuivis de manière intensive jusqu'au moment de l'attaque allemande. Dans la soirée du 3 août, Leman donne l'ordre de destruction des voies d'accès vers la position de Liège (ponts, tunnels, voies ferrées). Lorsque, le 4 août au matin, il apprend le franchissement à 8 heures de la frontière belge par les troupes allemandes, il adressa à la population liégeoise une vibrante proclamation.

Dès le 4 août ont lieu les premières opérations de guerre, notamment à Visé ; mais c'est durant la nuit du 5 au 6 août que les Allemands tentent de s'emparer par surprise de la position de Liège. Le général von Emmich, commandant de l'armée de la Meuse, lance six brigades à l'assaut des intervalles entre les forts. Après des combats confus, cinq brigades sont repoussées. La 14^e brigade, dont le colonel Ludendorf a pris le commandement, perce l'intervalle Évegnée-Fléron, mais se trouve en position aventureuse à l'intérieur de la position. Malheureusement le quartier général du général Leman, installé rue Sainte-Foi, est attaqué à 4 h. 45 par une compagnie allemande infiltrée entre les troupes de défense. Les assaillants sont repoussés, mais le commandement est désorganisé et les officiers du quartier général dispersés. Le général Leman se réfugie au fort de Loncin. Laissées sans ordres, la plus grande partie des troupes d'intervalle entament un mouvement de retraite. Vers 8 h., Leman entérine le mouvement et prescrit à la 3^e division d'armée et à ses renforts de rejoindre l'armée de campagne sur la Gette. Lui-même reste avec deux officiers au fort de Loncin pour continuer à coordonner la défense des forts et exercer une action morale sur les garnisons et leurs chefs.

Cette résistance de Liège retarde le déploiement des deux armées de droite des forces d'invasion. Les Allemands sont obligés d'amener une puissante artillerie de siège et de réduire les forts l'un après l'autre.

Jusqu'au 14 août Leman parvient à communiquer avec une partie des forts et avec l'armée de campagne. Le 15 août à 17 h. 20, après un bombardement final ayant débuté le 14 août à 16 h. 15, un obus allemand de 420 mm. perce le béton du front de gorge du fort de Loncin et pénètre dans la chambre à munitions. Le fort fait explosion, ensevelissant la majeure partie de la garnison sous les décombres. Le général Leman est fait prisonnier.

Il est transféré en Allemagne, tout d'abord à la forteresse de Magdebourg, puis, à partir du 7 avril 1915, à Blankenburg-im-Mark.

La santé du général Leman est chancelante et inspire les plus vives inquiétudes à son entourage. Fin 1917, le roi Albert l'autorise à accepter sa libération, le gouvernement allemand étant disposé à accorder celle-ci sans conditions. Le 19 décembre 1917, le général Leman arrive à Bâle et le 1^{er} février 1918 à Paris, où il est reçu avec les grands honneurs. Il s'installe à proximité du Havre et sa santé s'améliore quelque peu.

En novembre 1918, il rentre à Liège à côté du roi Albert à la tête des troupes belges victorieuses. En reconnaissance nationale, une concession de noblesse et le titre de comte lui sont octroyés le 15 novembre 1919.

Le général Leman, maintenu par le roi Albert en activité sans limite d'âge, s'installe à Liège et se documente soigneusement pour établir son *Rapport au Roi sur la défense de Liège en août 1914*. Ce travail vient d'être achevé lorsqu'il meurt d'une pneumonie, le 17 octobre 1920. Suivant sa volonté, ses funérailles furent civiles. Le gouvernement décrète que des funérailles nationales seront célébrées le 21 octobre 1920.

Le rôle du général Leman fut très grand dans la formation des officiers belges ; il accrut la valeur scientifique de l'enseignement à l'École Militaire et stimula la résistance de l'armée belge à l'envahisseur en août 1914.

Georges Hautecler – Biographie Nationale.